

Les jardinières disposent chacune de sept planches pour produire, entre autres, de l'amarante, de l'aubergine, des choux, des carottes, du gombo, de la pomme de terre, de menthe, de la salade. Par mois, chaque femme peut avoir des revenus de 25 000 à 35 000 francs pour la vente de ses produits. Les recettes leur permettent de répondre aux charges liées à l'alimentation, à la scolarisation des enfants et à l'entretien de la famille. Les jardinières participent au fonctionnement de l'association par une cotisation mensuelle de 1500 francs.

Le jardin de l'association constitue un site idéal pour le stage pratique des étudiants dans les filières de l'agriculture et des innovations technologiques.

Membre du CNABio, l'association propose des produits biologiques à des prix préférentiels. Elle a adopté la philosophie de Slow Food qui développe trois concepts : le bon, le propre, le juste. Manger sain tout en contribuant à protéger l'environnement est possible en plein cœur de Ouagadougou grâce à « La Saisonnière ».

Elle sait également tirer un meilleur profit des nouvelles technologies de l'information en permettant à ses clients de commander et de payer les produits par email et par le transfert d'argent via les compagnies de téléphonie mobile.

Source : Laboress